

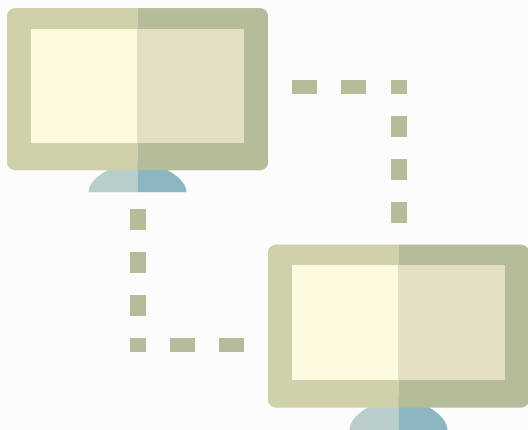
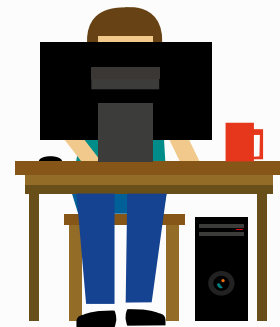
Conseils sur la confidentialité sur Internet pour l'évaluation des risques de suicide à distance * chez les jeunes

*Les environnements distants incluent les plates-formes de communication en ligne (par exemple, Zoom, Teams) et / ou le téléphone.



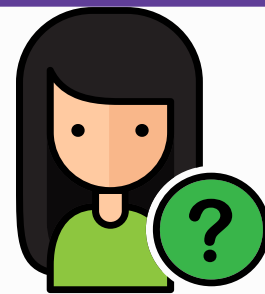
Envoyez des invitations à des sessions virtuelles via un e-mail sécurisé et crypté.

Donnez à chaque jeune un nom d'utilisateur et un mot de passe uniques et non identifiables.



Stockez les informations relatives aux jeunes (par exemple, les adresses électroniques) dans un système informatique crypté et utilisez des technologies point à point cryptées lors de la vidéoconférence.

Assurez-vous que la plate-forme d'hébergement de sessions virtuelles est conforme à la loi sur la protection de la vie privée en vigueur dans votre région.



Déterminez qui est dans la pièce des deux côtés (autre que le jeune et le fournisseur de services) et assurez-vous que les personnes présentes dans la pièce satisfont aux exigences de la loi sur la protection de la vie privée.